collège Marcel Grillard
académie Normandie

PROTOCOLE SANITAIRE DU COLLEGE MARCEL GRILLARD

En vigueur à partir du 1er septembre 2020 et applicable à toute personne présente dans l'enceinte de l'établissement.

Référence : protocole ministériel du 19 août 2020.

EN CAS D'APPARITION DE SYMPTÔMES	
Elève : - isoler - contacter les parents qui viennent le chercher - rappeler aux parents la procédure	**Personnel :** - isolement ou retour au domicile si possible - contacter le médecin traitant ou le 116-117
En cas de signes inquiétants : contacter le 15 ou le 112	

I. Distanciation physique

- Espaces clos (salles de cours, couloirs, restauration, bureaux, toilettes…) : distance d'un mètre entre deux personnes, lorsque cela ne réduit pas la capacité d'accueil.

- Espaces extérieurs : pas de distanciation physique.

NB : à défaut d'une distance d'un mètre, la plus grande distanciation possible est recherchée dans la mesure du possible. Les brassages entre groupes-classes sont limités dans la mesure du possible.

II. Gestes barrières

Les gestes barrières courants sont appliqués en permanence.

Ces gestes consistent en :
- se laver très régulièrement les mains ;
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ;
- utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle ;
- saluer sans se serrer les mains et éviter les embrassades.

Le **lavage des mains** est réalisé :
- à l'arrivée au collège (solutions hydro-alcolliques [SHA] disponibles aux entrées des élèves, personnels et visiteurs) ;
- avant le repas (savon et/ou SHA) ;
- après être allé aux toilettes (savon et serviette papier ou séchage à l'air libre) ;
- au départ du collège (SHA).

NB : des SHA sont mises à disposition dans les salles de cours et les locaux accueillant du public.

Port du masque « grand public » obligatoire pour les élèves et les adultes de manière permanente dans les espaces clos et extérieurs et durant les déplacements. Les masques jetables sont à ranger dans une poche étanche ou à jeter dans une poubelle disposant d'un sac.

NB : il appartient à chaque famille de fournir des masques à ses enfants. L'établissement met à disposition des masques lavables aux élèves qui n'en disposeraient pas.

L'utilisation d'objets partagés au sein d'un même groupe est possible.

III. Nettoyage et désinfection des locaux et matériels (hors service de restauration)

Tous les locaux	Postes de travail des salles de classe, de la salle des professeurs et de la vie scolaire	Claviers et souris des salles informatiques utilisés par les élèves
Nettoyage des grandes surfaces (tables et bureaux) : un fois par jour. Nettoyage et désinfection des surfaces de contact répété : une fois par jour.	Désinfection après utilisation par la personne quittant le poste de travail. NB : des kits de désinfection sont à disposition.	Désinfection après utilisation par le professeur. NB : des kits de désinfection sont à disposition.

Aération des salles de cours et de permanence :
- durant l'entretien par l'agent,
- durant les récréations et la pause méridienne par le professeur.

NB : ne pas laisser les fenêtres ouvertes après le dernier cours.

Aération des bureaux : durant les pauses.

IV. Nettoyage et désinfection des locaux et matériels du service de restauration

- une désinfection des mains à l'aide d'une SHA est réalisée après le passage à la borne de comptage et avant la prise du plateau ;
- les couverts et le pain sont distribués individuellement ;
- les élèves et les commensaux retirent leur masque une fois à table et le remettent avant tout déplacement ;
- les carafes d'eau sont approvisionnées et désinfectées entre deux groupes-classes par un adulte ;
- le nettoyage et la désinfection des tables sont réalisés à la fin de chaque service ;
- les salles de restauration sont aérés durant le nettoyage par les agents.

V. Information des familles et des personnels

- diffusion des informations par voie d'affichage et par voie informatique ;
- présentation du protocole aux personnels le jour de la prérentrée ;
- affichage généralisé d'affiches rappelant les gestes barrières ;
- information pratique à destination des élèves dès la rentrée.

A Bricquebec-en-Cotentin, le 28/08/20

Le Principal

COLLEGE MARCEL-GRILLAND - 50260 BRICQUEBEC - Le Principal

Marc HENRI